

N° Fiche	Intitulé de l'action	Axe(s) concerné(s)	Gisements potentiels présent dans les OMR	Potentiel de réduction	Moyens humains globaux (y compris partenaires)	Coût de l'action	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1	Informier et sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets	2		+++	II	€€						
2	Limiter le plastique à usage unique	2, 6 et 7	69 kg/hab/an dont 44 kg/hab/an dans les OMR	++	II	€€						
3	Réduire les emballages et les imprimés non sollicités	7		++	II	€€						
4	Réduire les déchets « textiles sanitaires »	7		32 kg/hab/an	++	I	€€					
5	Promouvoir la réparation et la réutilisation	6	13 kg/hab/an (ADEME)	+	I	€						
6	Créer une matériauthèque / ressourcerie	6, 8 et 9		+	I	€						
7	Promouvoir le réemploi en déchèterie	6		+	I	€		selon SMLA				
8	Limiter le gaspillage alimentaire	4	21 kg/hab/an	+++	II	€€						
9	Déployer massivement les solutions de compostage individuel et de proximité des biodéchets	5	38 kg/hab/an	++	III	€€€						
10	Sensibiliser et former les usagers et agents communaux à la pratique du compostage	5		++	III	€€€						
11	Promouvoir la gestion in-situ des déchets verts	5	189 kg/hab/an	+++	III	€€						
12	Accompagner des professionnels dans la réduction de leurs déchets	8 et 9	Environ 20% des DMA sont issus des professionnels	+++	II	€						
13	Accompagner le changement de pratiques par l'incitation financière	3	221 kg/hab/an	+++	III	€€€						
14	Développer l'éco-exemplarité des collectivités	1		+	I	€						
15	Accompagner les communes adhérentes vers l'éco-exemplarité	1		+	I	€						
16	Développer les filières d'économie circulaire sur le territoire	1, 6, 8 et 9		+	I	€						